L’amendement de la Constitution à l’ordre du jour au Burundi

PANA, 17 novembre 2016 Bujumbura, Burundi - Une note du ministÃ¨re de lâ€™IntÃ©rieur et de la Formation patriotique sur la mise en place dâ€™une commission chargÃ©e dâ€™Ã©tudier les amendements Ã apporter Ã la Constitution nationale mercredi en tÃªte des points Ã lâ€™ordre du jour dâ€™un Conseil ordinaire du gouvernement burundais, a-t-on appris de sou officielle Ã Bujumbura. Un autre point important Ã lâ€™ordre du jour du Conseil avait trait au projet de loi portant fixation du budget gÃ©nÃ©ral de la RÃ©publique du Burundi pour lâ€™exercice 2017.

Câ€™est nÃ©anmoins lâ€™amendement de la Constitution qui a focalisÃ© plus lâ€™attention de lâ€™opinion, notamment Ã rÃ©seaux sociaux partagÃ©s entre les Â«pour et les contreÂ» dans une sociÃ©tÃ© burundaise profondÃ©ment divisÃ©e par la politique de plus dâ€™un an. La loi fondamentale du pays est surtout devenue une question sensible et un enjeu politique national majeur depuis lâ€™annÃ©e derniÃ¨re, quand le chef de lâ€™Etat sortant, Pierre Nkurunziza, a officialisÃ© sa candidat pour un nouveau mandat Ã la tÃªte du pays depuis 2005. Lâ€™opposition et la SociÃ©tÃ© civile ont aussitÃ´t investi les rues surtout Ã Bujumbura, la capitale politique et Ã©conomique, pour dÃ©crier un Â«troisiÃ¨me mandatÂ» jugÃ© contraire Ã la Constitution et Ã lâ€™Accord dâ€™aoÃ»t 2000, Ã Arusha, en Tanzanie, sur la paix et la rÃ©conciliation nationale. La mouvan prÃ©sidentielle, quant Ã elle, trouvait lÃ©gitime la nouvelle candidature dâ€™un prÃ©sident Ã©lu au suffrage universel indirec Parlement lors du premier mandat de 2005 qui ne devait donc pas entrer en ligne de compte. Le prÃ©sident Nkurunziza a Ã©tÃ© par la suite rÃ©Ã©lu, cette fois au suffrage universel direct par la population, successivement en 2010 et en 2015.

Des analystes politiques Ã Bujumbura nâ€™excluent pas que lâ€™actuel prÃ©sident soit encouragÃ© par un Ã©ventuel ame de la Constitution pour se reprÃ©senter lors de la prochaine lÃ©gislature de 2020. Câ€™est Ã la mode dans la sous-rÃ©gion Grands Lacs oÃ¹ dâ€™autres chefs dâ€™Etat sont dÃ©jÃ passÃ©s Ã lâ€™action en organisant des rÃ©fÃ©rendums destinÃ Constitutions pour conserver le pouvoir, rappellent les mÃªmes analystes. Le dialogue politique intÃ©rieur de ces derniers mois au Burundi a, par ailleurs, semblÃ© favorable Ã cette Ã©ventualitÃ©, en encourageant vivement la rÃ©vision de la Constitution et lâ€™abrogation de lâ€™Accord dâ€™Arusha, notamment au niveau des dispositions limitatives du nombre de mandats prÃ©sidentiels Ã deux. Le Parlement burundais, largement dominÃ© par la mouvance prÃ©sidentielle, aura le dernier mot et a dÃ©jÃ pris bonne note des recommandations de la commission nationale chargÃ©e dâ€™organiser le dialogu inter-burundais, en lâ€™absence nÃ©anmoins de lâ€™opposition dont la plupart des tÃ©nors ont pris le large au plus fort de la Ã©lectorale de 2015.